# Fiche presse



// Service Presse Tél. 02 40 41 67 06 presse@mairie-nantes.fr

Nantes, le 26 juin 2023

#### CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 30 JUIN 2023 - COMPTE ADMINISTRATIF 2022

# Un niveau d'investissement inédit avec plus de 116 M€ d'investissements réalisés en 2022 : l'éducation, 1<sup>er</sup> budget record de la ville

Chaque année, le Compte administratif permet à la Ville de Nantes d'analyser l'exécution de son budget de l'année passée et les réalisations des services municipaux et organismes partenaires. Le Compte administratif 2022 affiche un montant total de recettes de 567,2 M€ (+ 9,1 %) et de dépenses de 557,2 M€ (+ 8,2 %).

### Les axes du compte administratif 2022

Alors que 2021, avec le recul de l'épidémie et la fin des restrictions sanitaires, avait signé le retour aux grands équilibres financiers d'avant crise, 2022 confirme cette tendance et permet de restaurer des ratios financiers conformes à ceux attendus dans le cadre de la stratégie financière de la Ville. Le taux d'épargne brute, par exemple, atteint 11,3 % en 2022, alors que l'engagement est de maintenir ce taux à un seuil minimum de 8 % en fin de mandat.

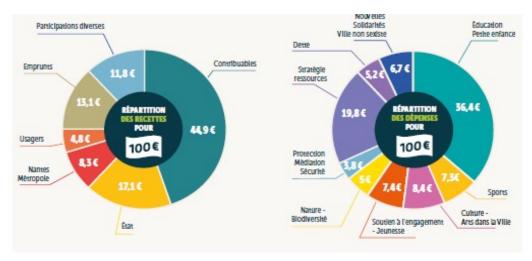
Les taux de réalisation des projets sont bons, à 98 % en fonctionnement et 84,5 % en investissement. Cette situation permet d'atteindre un niveau d'investissement conséquent au bénéfice des habitantes et des habitants, avec plus de 116 M€ d'investissements réalisés en 2022 (+15 % par rapport à 2021), correspondant à 358 € par habitant.





2022 présente une **croissance des recettes de fonctionnement** (467,8 M€, +6,4 %), grâce notamment à des ressources fiscales dynamiques (en lien avec la taxe foncière et à un soutien renforcé de Nantes Métropole dans le cadre du nouveau pacte financier métropolitain de solidarité avec les 24 communes. Ces recettes sont au service des Nantaises et des Nantais avec une forte dynamique démographique (+5 200 habitants).

# Fiche presse



Parallèlement, **la Ville de Nantes contient l'évolution de ses dépenses de gestion** (412,3 M€, +6,4 %) malgré les premiers effets de la crise énergétique et de la forte reprise de l'inflation. Dans le même temps, la collectivité a mis en œuvre la hausse du point d'indice de la fonction publique décidée nationalement et a également décidé localement une revalorisation du régime indemnitaire des agents, en faveur de leur pouvoir d'achat dans ce contexte fortement inflationniste.

A noter également, des actions nouvelles en fonctionnement pour un renforcement des actions de proximité, telles que la mise en place de budgets participatifs, les nouveaux « Lieux à réinventer », les jardins nourriciers, un renforcement de l'accompagnement du tissu associatif...

La Ville amplifie en 2022 son investissement : 116,1 M€ pour le territoire et ses habitantes et habitants (après 101,3 M€ en 2021), soit 358 €/habitant, témoignant de sa volonté d'être au plus près des besoins des Nantaises et des Nantais.

La Ville de Nantes a porté cet investissement en partie par endettement (+48,2 M€). L'accroissement de la dette porte l'encours à 290,1 M€ fin 2022, soit une dette par habitant de 896 €, inférieure à la moyenne des villes de plus de 100 000 habitants (1 111 € fin 2021), qui traduit un niveau de solvabilité satisfaisant : avec une capacité de désendettement de 5,5 années, la Ville pourrait rembourser la totalité de sa dette en 5 ans et demi.

Cet effort d'investissement record est tout entier tourné vers l'ambition d'offrir un cadre de vie agréable et répondre aux besoins de toutes et tous.

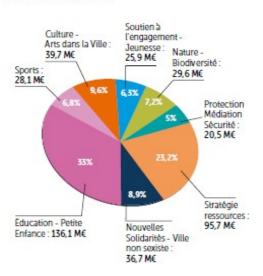
Il comporte des mesures en faveur de l'éducation, la solidarité, d'une action sociale renouvelée et de la transition écologique. Il comprend notamment 57,3 % pour l'éducation et la petite enfance, 10,6 % pour les sports et 6,3 % pour la culture, un effort accru pour l'entretien de nos bâtiments (14%) et la rénovation énergétique...

## En matière de sécurité, qui constitue une priorité :

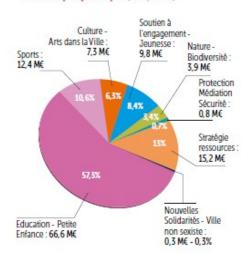
- pour la protection, médiation et sécurité : une enveloppe de 20,5 M€ (19,5 M€ en 2021) a été consacrée à ce secteur dont 10,9 M€ pour la masse salariale, pour la protection des populations, la police municipale.

Cela a été complété avec **0,8 M€ d'investissement pour la** poursuite de l'installation des caméras de vidéo-protection remboursée à Nantes Métropole (0,3 M€), l'achat de matériels et d'équipements pour la police municipale (0,1 M€) notamment.

Répartition des dépenses de fonctionnement par politiques publiques en 2022 (412,3 M€)



#### La répartition des dépenses d'investissement en 2022 par politique (116,1 M€)



#### Parmi les investissements :

- l'éducation et la petite enfance (66,6 M€): l'extension des capacités d'accueil des groupes scolaires (création de groupes scolaires, extensions durables...) pour 53,7 M€. 2022 a vu la livraison des travaux de construction des écoles Germaine Tillion-Champ de Manœuvre, Alice Guy Mellinet, Doulon-Gohards et les travaux d'extension des écoles Châtaigniers, Mutualité, des Plantes, Coudray, Urbain Leverrier, Alain Fournier, Lucie Aubrac et Fellonneau. Le développement des écoles numériques et de l'accès au haut débit s'est accéléré avec 1,3 M€.
- Le secteur sportif (12,4 M€) : équipement sportif structurant à Bellevue (2,4 M€), réhabilitation/extension du gymnase Gaston Serpette (1,2 M€), rénovation des piscines Durantière et Dervallières et de celle encore en cours de la piscine Petite Amazonie, (2,8 M€).
- La culture, les arts dans la Ville et le patrimoine culturel et cultuel (7,3 M€) : lancement des études d'aménagement de la friche artistique à Mellinet (0,1 M€), relocalisation du Cinématographe (0,05 M€), travaux de restauration de la Grue Noire actuellement en cours (1,2 M€), le solde des opérations de restauration d'églises ou l'acquisition d'oeuvres des musées et bibliothèques.
- Le soutien à l'engagement, à la jeunesse, à la vie associative (9,8 M€) et à la solidarité (0,3 M€): travaux de construction de « La Loco », la maison de quartier Halvêque (4,4 M€), réaménagement de celle des Haubans (1,9 M€). Ces politiques se traduisent également par le versement de subventions d'équipement, telles que celle versée au CROUS au titre du solde pour la création d'un pôle de restauration sociale dans le Quartier de la Création (138 K€ sur une subvention totale de 238 K€) ou encore le soutien à la réhabilitation de la résidence Bréa par l'Edit de Nantes Habitat Jeunes pour 133 K€.
- La nature et biodiversité (3,9 M€) : lancement de la requalification des espaces verts à Nantes Nord (0,1 M€), réalisation des travaux de réaménagement de la piste de luge au Parc Procé (0,1 M€), poursuite des travaux d'aménagement des espaces verts (1 M€) et requalification des parcs et squares (0,2 M€).
- enfin, l'entretien durable du patrimoine constitue une priorité dans l'effort d'investissement de la Ville. Ces moyens regroupent essentiellement les dépenses relatives au patrimoine bâti municipal et particulièrement scolaire (5,3 M€), conformément à la priorité donnée à l'éducation, au travers des opérations de restructuration et de rénovation des bâtiments scolaires. Ces investissements concernent également les secteurs sportif (2,3 M€), cultuel (0,8 M€), culturel (1,4 M€), des espaces verts (0,9 M€), des multi-accueils (0,7 M€) et des salles associatives (0,5 M€). Ces travaux permettent notamment de se conformer aux exigences réglementaires de rénovation énergétique imposées par le Décret Tertiaire et de l'obligation de rendre accessibles aux personnes à mobilité réduite les bâtiments publics recevant du public.